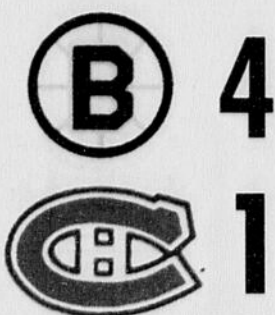


L'affichage commercial bilingue est là pour rester (D1)

Environnement

Pierre Morency pointé du doigt pour conflit d'intérêts (A3)



Soirée de misère!

Odelein suspendu pour deux matchs, Murray pour trois (C1)



La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
4 avril 1996
87e ANNEE - No 038
0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes

LE WHOPPER[®] EST 25% PLUS GROS QUE LE BIG MAC[™]

JE préfère BURGER KING

Ces chiffres sont le résultat moyen obtenu par une étude de perception réalisée par une firme indépendante d'experts comptables.

M.C. DE MCDONALD CORPORATION © 1995
M.C. DE BURGER KING CORPORATION © 1994

À L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE? ILS VONT PORTER LEUR CROIX!



Photo La Tribune, archives

Quelque 240 élèves de la polyvalente La Ruche, de Magog, devront reprendre les cours qu'ils ont sèchés vendredi dernier lors d'un débrayage spontané. La direction de l'école a avisé les élèves fautifs qu'il n'y aura pas de congé pour eux ce Vendredi saint et qu'ils devront être obligatoirement en classe.

La Ruche impose une reprise de cours... le Vendredi saint

Gilles DALLAIRE

Magog

Qu'ils soient croyants, agnostiques ou bien même athées, 240 élèves de l'école secondaire La Ruche de Magog garderont un souvenir indélébile du Vendredi saint de l'an de grâce 1996.

Au lieu de faire la grasse matinée, de savourer le plaisir de ne rien faire, de flâner ou d'aider aux travaux de la maison comme leurs quelque 1000 condisciples, eux, ils vivront une journée ou plutôt une demi-journée en tous points semblable aux autres jours de l'année scolaire: ils étudieront.

Telle est la sanction qui a été prise contre eux par la direction de l'école parce que, vendredi dernier, ils ont sèché leurs cours ou même, pour un bon nombre d'entre eux, leurs examens.

Leur débrayage, ponctué par une manifestation suffisamment bruyante pour que Police Memphrémagog se pointe, faisait suite à la constatation que des caméras de surveillance avaient été installées à leur insu dans certains secteurs de l'école où des vols et des actes de vandalisme avaient été commis.

«Nous avons tenté de les convaincre de regagner les salles de cours où ils devaient être en leur assurant qu'aucune sanction ne serait prise contre eux. De plus, pour être sûrs qu'ils nous comprendraient bien, nous avons même utilisé les portavoix de Police Memphrémagog. La plupart ont fini par comprendre qu'ils ne gagneraient rien à rester dehors ou bien à quitter l'école et ils sont rentrés. Quand nous avons contrôlé les absences, nous nous sommes rendu compte qu'il en manquait 240», a expliqué hier le directeur adjoint, M. Michel Desmarais.

Ces 240 élèves qui ont sèché cours ou examens par révolte, par solidarité ou tout simplement parce qu'il faisait beau devront rattraper le temps perdu dès demain, comme leurs parents l'ont appris par une lettre que la direction de l'école leur a fait parvenir au début de la semaine. Sous peine

d'avoir zéro comme note d'examen, à moins, bien sûr, d'avoir un motif d'absence blindé, ils devront être à La Ruche de 9 h à 11 h 30. Pas pour lanterner: ces deux heures et demie, ils devront les occuper en étudiant ou en faisant leurs devoirs; d'ailleurs, durant cette période, les baladeurs seront interdits de séjour dans les salles où ils travaillent.

S'ils ne se montrent pas demain, inutile pour eux de se montrer mardi. Ils ne pourront revenir à La Ruche que mercredi et encore seulement s'ils sont accompagnés d'un parent.

M. Desmarais a motivé la sévérité de la sanction par le fait que les examens qui couronnent l'avant-dernière étape de l'année scolaire viennent de débiter et que, par conséquent, ce n'est pas le moment de débrayer pour un prétexte futile.

Un père mécontent

Cette sévérité a surpris quelques parents, entre autres M. Jean Denis dont la fille qui est en quatrième année du cours secondaire est au nombre des élèves dont le contrôleur des absences n'a pas trouvé trace quand il a fait sa ronde vendredi après-midi.

«On ne verra pas ma fille à La Ruche vendredi et, si on la renvoie chez moi mardi matin, on va me voir arriver à l'école de mauvais poil mercredi», a affirmé M. Denis qui a soutenu que ni la direction de La Ruche ni la Commission scolaire de Memphrémagog n'ont le droit de refuser de laisser sa fille entrer à l'école mardi matin.

Tout en révélant qu'il a saisi la Ligue des droits et libertés de la sanction prise par la direction de l'école, il s'est étonné que le vade-mecum du parfait petit étudiant qui accompagnait la lettre de la direction de La Ruche fasse abondamment mention des devoirs de l'étudiant mais qu'il ne dise pas un seul mot des devoirs de l'école.

Et la surveillance des élèves demain avant-midi? Peut-être qu'on rebranchera les caméras de surveillance...

Fraude fiscale de 500 000 \$

Des courtiers en valeurs mobilières de Sherbrooke font l'objet d'une enquête au ministère du Revenu

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le ministère du Revenu du Québec a levé un très gros lapin en mettant au jour un montage financier frauduleux dont les promoteurs sont, principalement, des courtiers en valeurs mobilières de Sherbrooke.

Ce montage financier aurait permis à plus de 150 contribuables, majoritairement des gens de la grande région de Sherbrooke, de déclarer des pertes d'entreprises et de profiter d'avantages fiscaux de l'ordre du demi-million de dollars.

Lors de perquisitions effectuées le mercredi 27 mars à plus de sept endroits différents en Estrie et dans la région de Montréal, le ministère a mis la main sur des documents entourant cette présumée fraude fiscale.

Selon des informations dévoilées par un représentant du ministère du Revenu du Québec, Denis Paradis, l'enquête est toujours en cours et des plaintes pénales pourraient être déposées au cours des prochains jours contre les personnes et les compagnies impliquées.

Puisque ces plaintes ne sont pas encore déposées, l'identité des personnes visées n'a pas été dévoilée.

Selon M. Paradis, les perquisitions concernent un montage financier frauduleux qui a permis à plus de 150 personnes de réclamer

dans leur déclaration de revenus de l'année 1993 des pertes d'entreprises fictives totalisant plus de 2 millions \$ et impliquant des impôts d'environ 500 000 \$.

Ces personnes, a signalé M. Paradis, peuvent avoir été plus ou moins victimes des promoteurs et elles pourraient aussi être maintenant responsables de marges de crédit qui ont été consenties par une succursale bancaire de Sherbrooke dans toute cette affaire.

Selon M. Paradis, les promoteurs de ce montage financier, des courtiers de Sherbrooke et un résident de Montréal, détenaient une connaissance élevée des secteurs de la promotion et de l'exécution ou de l'apparence d'exécution de montages financiers visant à servir d'abris fiscaux dans le domaine de la recherche et du développement.

«Après avoir enregistré une raison sociale à leur nom, les investisseurs ont obtenu des marges de crédit auprès d'une institution financière de Sherbrooke. Les marges de crédit étaient ensuite versées dans les comptes bancaires de deux compagnies ayant leur siège social au Costa Rica. Un industriel de la région de Chambly est également impliqué dans ce montage financier», a expliqué M. Paradis.

Si tout se déroule comme prévu, un délai de deux à trois semaines serait suffisant pour mettre à jour toutes les ficelles de cette histoire.

L'avocat du juge Bienvenue en remet

Québec (d'après PC)

Par ses propos, Me Gabriel Lapointe, l'avocat du juge Jean Bienvenue qui comparait hier à la reprise de l'audience du comité d'enquête du Conseil canadien de la magistrature, a attisé la controverse de manière aussi spectaculaire que son célèbre client.

Me Lapointe en a étonné plus d'un au palais de justice de Québec en demandant à une journaliste si sa jupe était du «genre rase-trou».

Valérie Lesage, journaliste à TVA, était venue raconter comment le juge Bienvenue l'avait appelée à l'écart, dans un corridor du palais de justice de Trois-Rivières, pour passer des remarques sur sa minijupe alors qu'elle couvrait le procès de Tracy Thérberge en décembre 1995.

La journaliste avait demandé au juge Bienvenue si elle pouvait avoir la permission d'entrer et de sortir de la salle d'audiences, ce que lui refusait alors l'agent de sécurité en poste.

Voici la conversation qu'aurait eue le juge et la journaliste.

— «Quand j'ai vu votre mini-jupe... vous pouvez entrer et sortir de la salle quand vous le voulez... C'est une blague, une blague», lui aurait dit le juge.

— «Aie, je ne la trouve pas drôle, votre blague», aurait rétorqué Mme Lesage.

— «Vous mesurez combien? Cinq pieds et 10?, a lui ensuite demandé Me Lapointe.

— «Oui, cinq pieds et 10.

— «De combien de pouces au-dessus du genou était votre jupe?»

— «Je dirais environ trois pouces.

— «C'est ce que l'on pourrait appeler du

genre rase-trou?»

— «Ce n'est pas une jupe rase-trou», a répondu la journaliste qui portait un pantalon hier.

En réponse à des questions de l'avocat Lapointe, Valérie Lesage a dit qu'elle ne croit pas que le juge Bienvenue avait jeté un «regard concupiscent».

Diane Lemieux, du Regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel a dit qu'elle a été «très surprise et découragée» en prenant connaissance des propos du juge.

D'autre part, le juge Jean Bienvenue a révélé avoir refusé de démissionner au lendemain de ses propos controversés sur les femmes et les Juifs parce qu'il avait une réputation et des enfants à protéger.

En réponse à une question de son avocat, le juge Bienvenue a dit: «Oui, j'aurais pu remettre ma démission plusieurs fois. J'ai refusé. J'ai refusé, non pas à cause de l'argent, je n'ai pas été élevé pour de l'argent, mais parce que j'ai un nom, une réputation de service de la justice et de mes concitoyens, des enfants à qui je veux laisser le même nom.»

Le magistrat a, par ailleurs, remonté jusqu'à sa plus tendre enfance pour tenter d'expliquer un peu les raisons qui l'ont poussé à dire que, parfois, les femmes pouvaient devenir plus méchantes que le plus vil des hommes quand elles décidaient de faire du mal.

Il a raconté comment, quand il avait huit ou dix ans, sa mère, aujourd'hui âgée de 92 ans, lui a dit: «Souvenez-vous toujours que lorsque certaines femmes décident d'être méchantes, il n'y a pas un homme qui leur vient à la cheville».

Peu après la tempête soulevée par sa déclaration au procès de Tracy Thérberge, en décembre dernier à Trois-Rivières, le juge Bienvenue a revu sa mère qui lui a confié: «Jean, je ne peux pas t'en vouloir au sujet de tes propos sur les femmes parce que c'est moi qui te les ai enseignés».



Le juge Jean Bienvenue

Météo / A2

SOLEIL

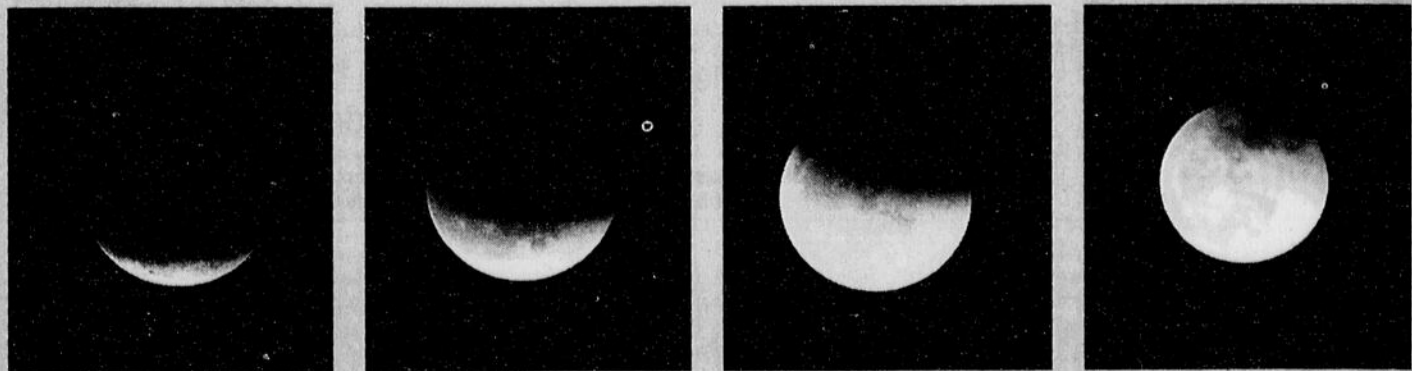
1

↑ 5:21 ↓ 18:19

04 avr 10 avr 17 avr 25 avr

Une 4e éclipse totale de lune en 10 ans (A3)

Les Estriens ont eu droit hier soir à une belle éclipse de lune. À partir de 19 h 53, la lune a commencé à quitter ses atours de teinte rousse pour enfileur graduellement sa robe blanche. À 20 h 59, elle avait retrouvé son éclat normal. Il s'agissait seulement de la quatrième éclipse totale sur l'Estrie en dix ans, sauf qu'on nous en promet déjà une plus belle pour la fin de septembre. L'éclipse se produit quand la pleine lune passe dans l'ombre de la terre. UN TEXTE EN A3.



Deux commerces rasés à Saint-Élie

Pierre SAINT-JACQUES

Saint-Élie

Un incendie violent, qui a engendré une pluie de tisons incandescents poussés par le vent, a détruit les bâtisses abritant deux commerces, implantés 1681 chemin Dion, à Saint-Élie-d'Orford, un peu avant l'aube hier.

«Ma femme Shirley a entendu comme des petites explosions. Elle est allée à la fenêtre et elle a vu s'échapper du milieu des commerces d'en face des flammes de 10 à 15 mètres de hauteur. Elle a aussitôt composé le 9-1-1», a raconté M. Roland Hamel qui réside au 1666 chemin Dion.

Il était environ 3h45 de la nuit à ce moment.

Les commerces dévastés sont Toitures Lancourt, spécialisé dans le marché résidentiel, commercial et industriel de même que Excellence Sélection Autos, un garage de voitures d'occasion et de pièces de voitures accidentées.

M. Pierre Vaillancourt, le propriétaire des lieux et du commerce Toitures Lancourt, a révélé que s'il n'en tient qu'à lui, il se retroussera les manches et relancera son commerce. «Tout allait bien. Nous avions des contrats totalisant 100 000 \$ pour entamer la saison. Moi, en tout cas, j'ai le goût de continuer.»

Dans le plus gros de la saison des couvreurs, M. Vaillancourt, dont le commerce est ouvert depuis 1992, pouvait faire appel à une équipe de 12 à 15 employés.



L'incendie survenu à Saint-Élie a réduit à l'état de squelette plusieurs véhicules de Excellence Sélection Autos, l'une des deux commerces affectés.

Il venait d'informatiser son commerce. Tout a été détruit. Il aurait aimé sortir au moins son ordinateur des flammes mais on l'a empêché de le faire étant donné la dangerosité de la situation.

Le commerce de voitures d'occasion était opéré par Charles Cournoyer et Éric Donahue. Pour eux aussi, les affaires étaient bonnes. Ils avaient loué les locaux pour un an mais le roulement du commerce les avait amenés à renouveler le bail pour trois autres années, il y a à peine une semaine de cela.

«Tout allait bien pour nous. C'est bien dommage! J'avais de bons locataires» a souligné M. Vaillancourt.

L'incendie avait pris une telle ampleur en si peu de temps que les pompiers de Sherbrooke ont dû arroser les maisons des voisins, celle de M. Hamel et celle d'Alcide Bédard, bombardées par des débris enflammés que les bourrasques de vent se-maient partout.

Des traces de brûlures apparaissaient sur le tapis du balcon des Hamel et témoignaient de la pluie de feu.

En plus de la bâtisse principale servant de bureau et d'entrepôt au commerce Toitures Lancourt, tout l'abri servant à Excellence Sélection Autos a été détruit de même que de nombreux véhicules, des équipements de toute sorte, des outils très dispendieux, des matériaux pour les toitures...

Les spécialistes de la prévention des incendies ont avancé un premier et modeste montant de dommages pouvant aller dans les 300 000 \$.

Le lieutenant-inspecteur Michel Richer et l'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention des incendies, ont passé la journée sur les lieux à remuer des décombres pour tenter d'établir la cause de l'incendie, toujours indéterminée.

Filière Mexique-Estrie

Un Beauceron comparaît

Sherbrooke (PSJ)

Alors que les requêtes en détention d'Yvon Dubé et de Sylvain Caporicci seront débattues aujourd'hui au palais de justice de Sherbrooke, un autre individu a comparu, hier, en Beauce, relativement à la filière Mexique-Estrie, démantelée plus tôt cette semaine.

Il s'agit de José Boulet, âgé de 29 ans, de Saint-Georges-de-Beaucé, contre lequel des accusations de complot pour importation de stupéfiant et d'importation de stupéfiant ont été portées.

Incarcéré, Boulet reviendra devant la Cour le 18 avril.

Rappelons que Dubé, âgé de 33 ans, de Sherbrooke, est considéré comme la tête dirigeante de ce réseau qui opérait depuis 1994, selon les policiers. Caporicci, âgé de 35 ans, de Canton de Barnston, se trouve parmi les leaders de cette filière.

Ces derniers ont été appréhendés lundi, soit le lendemain de l'arrestation de Daniel Grenier, âgé de 28 ans, d'Omerville, à Mirabel alors qu'il revenait du Mexique avec une quantité de 2,5 kilos de cocaïne harnachés sur son corps.

Dans le langage du milieu, on qualifie Grenier de mule ou de courrier.

Les membres de l'Escouade du crime organisée de la SQ de l'Estrie, des spécialistes de Carcajou et des enquêteurs de la Police municipale de Sherbrooke avaient le réseau dans leur collimateur depuis février dernier.

Des membres du réseau avaient effectué trois voyages Mexique-Mirabel durant ce seul mois. Les policiers devaient finalement intervenir le dimanche 31 mars, estimant avoir accumulé suffisamment de preuve pour saborder l'organisation.

On devait apprendre également que deux individus de la région de la Beauce, reliés au même réseau, avaient été appréhendés à Acapulco, le 18 janvier 1996.

Tous deux se trouvaient en possession de 44 kilos de marijuana.

Il s'agit d'Yves Poulin, âgé de 27 ans et de Benoît Breton, âgé de 30 ans. On comprendra que leur séjour s'est prolongé jusqu'à ce jour et qu'il est impossible pour le moment d'en déterminer la fin.

Alain Thibodeau, âgé de 46 ans, de la région de Sherbrooke, avait connu une mésaventure semblable, en novembre 1995, alors que l'on avait procédé à son arrestation au Mexique; il se trouvait en possession de 16 kilos de marijuana. La police le relie au réseau en question.

L'affaire du Marine Transport

Cinq des accusés connaîtront leur sentence à la fin du mois

Sherbrooke (PSJ)

Le juge Luc Trudel, de la Cour du Québec, a pris en délibéré, hier, les sentences qu'il rendra à l'endroit de cinq des accusés de l'affaire du Marine Transport.

Il fera part de ses décisions le 26 avril.

Le sort de Roger Craig Denton et de Neil Peters demeure en suspens et le juge Trudel ne croit pas qu'il pourra dans ces deux cas rendre son jugement le 26.

Ce procès, dont la longueur dépasse toute affaire judiciaire qui a été tenue jusqu'à ce jour dans le district judiciaire de Saint-François, a donc vu le ministère public et la défense clore les représentations sur sentence et l'énumération de la jurisprudence, hier après-midi.

À plusieurs reprises, la Cour a mentionné qu'elle ne s'adonnerait pas à un exercice de mathématiques quand viendra le moment d'imposer les sentences.

Mathématiques ou pas, le ministère public a réclamé 25 ans de détention pour Paulin Bolduc que l'on estime le meneur de ce complot en vue d'importer entre 800 et 2000 kilos de cocaïne, de la Colombie au Canada.

Le tribunal n'a pas caché hier qu'il ne croyait pas attendre ce quantum quand il fera connaître sa décision.

Pour Daniel Neeson, le «chef de la branche maritime», la couronne a demandé 22 ans; pour Jacques Delisle, décrit comme le bras droit de Bolduc, une peine de 20 ans; enfin pour l'Américain Alvaro Jesus Rendón, l'intermédiaire entre l'organisation estrienne et la Colombie de même que pour le capitaine fugitif Modesto Valerio, des peines de 18 ans chacun.

De leur côté, les défenseurs ont suggéré des peines allant de 15 ans moins le temps déjà fait pour Bolduc et encore moins que cela, selon leur degré de participation, pour les quatre autres accusés.

lotto-québec

Tirage du 96-04-03

1^{er} numéro
813144 10 000 \$

2^e numéro
091010 10 000 \$

3^e numéro
213098 10 000 \$

4^e numéro
517845 100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 \$
4 derniers chiffres	100 \$
3 derniers chiffres	10 \$
2 derniers chiffres	5 \$

NUMÉROS **LOTS**

5 premiers chiffres	1 000 \$
4 premiers chiffres	100 \$
3 premiers chiffres	10 \$
2 premiers chiffres	5 \$

PANCO Tirage du 96-04-03

2	4	11	12	17
18	19	20	28	41
44	46	47	52	55
56	64	65	67	69

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67
TÉL. : 569-1600
240, rue Montréal
Sherbrooke
(Québec)

LOGE DES ÉLANS

**DÎNER DU VENDREDI
5 AVRIL
PÂTÉ AU SAUMON**

JOYEUSES PÂQUES À TOUS

L'AGRICULTURE

UN CAHIER SPÉCIAL À LIRE DEMAIN

MÉTÉO La Tribune **MétéoMédia**

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE	INDICE UV
1 PRÉC. 0%	2 PRÉC. 0%	4 PRÉC. 30%	5 PRÉC. 40%	4 PRÉC. 90%	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

QUÉBEC

Chicoutimi	Var	-3/-7	Québec	Var	1/-6
Gaspé	Mel	1/0	Rimouski	Nei	-2/-4
Iles-de-la-Mad.	Nei	0/-2	St-Georges	Var	1/-6
La Grande	Sol	-11/-10	Sept-Îles	Mel	0/-3
Lac St-Jean	Var	-2/-8	Trois-Pièrres	Sol	2/-8
Montréal	Sol	4/-6	Val d'Or	Sol	-5/-13

CANADA

Charlottetown	Nei	-1/-2	Régina	Sol	-3/-14
Edmonton	Sol	7/-3	St-John's	Bru	0/0
Fredericton	Nua	3/-2	Toronto	Mel	2/-1
Halifax	Nua	2/-1	Victoria	Var	13/5
Ottawa	Sol	4/-6	Winnipeg	Sol	-2/-16

USA

Boston	Sol	10/2	New York	Var	13/3
Bridgeport	Var	13/1	Plattsburg	Var	3/-7
Burlington	Var	3/-7	Portland	Sol	9/5
Concord	Sol	10/-7	Providence	Sol	12/1
Detroit	Plu	8/6	Washington	Var	18/9

LE MONDE

Athènes	Ave	19/13	Mexico City	Sol	26/14
Beijing	Sol	17/1	Moscou	Nua	9/-1
Berlin	Sol	8/-1	Paris	Sol	9/-1
Hong Kong	Nua	19/14	Port-au-Prince	Sol	29/24
Lisbonne	Nua	17/11	Rome	Sol	16/5
Londres	Sol	8/-2	Tokyo	Sol	13/4

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Sol	31/25	Martinique	Ave	29/25
Cancun	Sol	30/23	Myrtle Beach	Var	26/13
Caracas	Sol	30/25	Montego Bay	Sol	30/24
Fort Lauderdale	Var	27/19	Orlando	Var	26/13
Freeport	Sol	27/20	Puerto Plata	Sol	28/22
Honolulu	Sol	29/21	Puerto Vallarta	Sol	27/21
Key West	Var	25/20	Tampa	Var	24/13
La Havane	Sol	31/22	West Palm B	Var	26/19

FACTEUR VENT **-6**

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

informatisation.

Boucher/ère
Code prof: 6251 # 2058586
Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon convention collective, permanent, temps partiel, équipe de soir, fins de semaine seulement, 15 à 20 heures/semaine
Exigences: minimum 1 an expérience, apte au travail en équipe.

Technicien/ne documentation
Code prof: 1441 # 2058389
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, temporaire, 13 semaines, temps plein
Exigences: art. 25, être prestataire assurance-chômage, DEC en technique de la documentation, 1 an expérience, connaissance en bibliothéconomie
Fonctions: faire saisie de données bibliographiques selon les règlements du format Marc pour

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA LOTTO 6/49 23-30-35-44-46-48 (20)

L'EXTRA 078722

LA QUOTIDIENNE 511-7616

INDEX

Arts:C-6
Bandes dessinées:.....C-5
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-5
Économie:.....B-3
Éditorial:.....A-6
Messier en liberté:.....C-5
Petites annonces:.....D-2
Sports:.....C-1

voyages bellevue inc.

...rêves de vacances...VACANCES DE RÊVE...

- Les Îles Grecques: séjours et croisières
- La Turquie des Mille et une nuits
- L'Europe à bicyclette
- Les perles de la Tunisie

1650, boul. Portland (coin Bryant) Sherbrooke 819 566-8663

5335, rue Frontenac Lac-Mégantic 819 583-2801 Permis du Québec

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS	TERRITOIRE IMMÉDIAT:	HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.	Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 17,74 \$ 290,59 \$ 6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 9,74 \$ 159,54 \$ 3 mois 80,00 \$ 5,60 \$ 5,56 \$ 91,16 \$ 1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 3,48 \$ 56,98 \$	Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 310,00 \$ 21,70 \$ 21,56 \$ 353,26 \$ 6 mois 185,00 \$ 12,95 \$ 12,87 \$ 210,82 \$ 3 mois 110,00 \$ 7,70 \$ 7,65 \$ 125,35 \$ 1 mois 55,00 \$ 3,85 \$ 3,83 \$ 62,68 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,25\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence Franco-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences officielles sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Commerçant accusé d'attouchements avec des mineurs

Sherbrooke (PSJ) - Les agents de la Sûreté du Québec de Weedon ont procédé à l'arrestation d'un homme d'affaires soupçonné d'avoir commis des délits à caractère sexuel sur des garçons âgés de moins de 14 ans.

Clermont Palardy, un célibataire de 57 ans, a été amené devant un juge de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour répondre de cinq chefs d'accusation dont un d'attouchements à l'endroit d'une des victimes et de quatre pour avoir permis que l'on commette des attouchements sur sa personne.

L'accusé possède divers commerces, tous situés dans la même bâtisse, à Weedon, à savoir un ancien cinéma. On y trouve une salle de gym, un marché aux puces, un salon de bronzage, un club vidéo de même que son logement.

L'affaire reprochée à l'accusé concerne quatre adolescents; elle a eu cours entre l'année 1993 et février 1996.

Moyennant diverses conditions dont l'interdiction formelle de prendre contact avec les victimes et le dépôt d'une somme de 1000 \$, Palardy a pu recouvrer sa liberté dans l'attente des diverses étapes judiciaires en cours.

Il est libre, mais plus léger de 10 000 \$...

Sherbrooke (PSJ) - La Cour a accordé une absolution inconditionnelle à un professionnel de la santé qui ne s'en tire toutefois pas sans dommages... monétaires.

Endossant la suggestion commune du défenseur Raphaël Schachter et du procureur Pierre Proulx, le tribunal a accordé une libération inconditionnelle à François Laplante, âgé de 37 ans, un audioprothésiste de Sherbrooke, accusé d'avoir frustré la CSST d'une somme d'environ 5000 \$.

Toutefois il devra verser - ce fut fait le matin même de la décision du tribunal, soit hier - une somme de 10 000 \$ au Centre d'aide aux victimes d'acte criminel.

L'accusé avait plaidé coupable à cette accusation il y a quelques semaines et le ministère public avait alors accepté de retirer l'accusation de falsification et d'utilisation de faux documents.

Le manège reproché au professionnel s'était déroulé entre juin 1991 et novembre 1991, selon la preuve. Il avait affirmé à 13 clients que la CSST acquitterait les frais des prothèses qui leur étaient destinées.

Pour que ça se passe de cette façon, l'accusé avait fabriqué de fausses prescriptions médicales à même des documents dérobés à un médecin.

En juin 1992, l'Ordre professionnel des audioprothésistes avait suspendu M. Laplante pour trois mois et l'avait condamné à verser une somme de 25 000 \$.

Depuis ces démêlés professionnels et judiciaires, il a abandonné la profession pour se consacrer exclusivement à la fabrication et à la mise en marché de prothèses.

Tanguay n'a rien contre l'étude de Fleurimont

Sherbrooke (DD) - Le vice-président du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke, Bernard Tanguay, n'a absolument rien contre l'étude de 3775 \$ que la Ville de Fleurimont veut mener en vue de se doter éventuellement de son propre service de lutte contre les incendies.

«J'espère que cette étude-là ne parlera pas seulement de chiffres, mais tiendra compte de la réalité de Fleurimont, une ville très urbanisée avec des industries, des institutions et un secteur résidentiel», dit-il.

«Cela va leur permettre de constater ce que ça coûte et ils vont peut-être trouver que nos coûts ne sont pas si erronés», pense M. Tanguay.

L'entente entre Fleurimont et Sherbrooke pour le service de protection contre les incendies prend fin le 31 décembre 1997. Son coût, qui est de 380 000 \$ par année, pourrait être majoré à près de 1,3 million \$, selon certaines informations, en raison de la volonté de Sherbrooke d'en arriver à une meilleure équité fiscale avec la banlieue.

La prison de Sherbrooke ne craint pas de déborder avec les fermetures

Sherbrooke (MM)

La fermeture des prisons de Cowansville et de Waterloo n'entraînera pas de surpopulation au centre de détention de Sherbrooke.

C'est du moins ce que prévoit Éric Houde, administrateur à l'établissement de détention de Sherbrooke, affirmant que tout sera mis en place pour accueillir la population carcérale, originaire de l'Estrie, et présentement détenue dans les centres de détention en voie de fermer leurs portes.

«Ça ne fera rien, de commenter M.

Laidlaw contre-attaque contre son détracteur et «compétiteur»

Morency accusé de conflit d'intérêts

Michel MORIN

Sherbrooke

Pointée du doigt pour son importation de cendres des États-Unis des cendres en vue présumément de les enfouir dans son lieu d'entreposage du Canton de Magog, Laidlaw-Bestan contre-attaque et estime que l'accusateur, Pierre Morency, s'est placé en flagrant conflit d'intérêts devant la Commission d'enquête du BAPE sur la gestion des matières résiduelles au Québec.

Selon Jacques Thivierge, directeur des communications pour Laidlaw Inc., Pierre Morency, le président du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, oeuvre également à titre de conseiller, en plus d'exercer des mandats pour la firme Environnement Désourdy Services Inc. Qui plus est, Pierre Morency est également impliqué dans la firme Nova Envirocom et entre à ce titre en pleine compétition avec Laidlaw.

«Je n'ai pas de problème avec le fait que quelqu'un vive, fait valoir le directeur des communications chez Laidlaw. Mais dans le cas de Pierre Morency, on ne sait jamais qui parle, l'écologiste ou le compétiteur de Laidlaw. De façon tendancieuse, M. Morency laisse sous-entendre que nous faisons de l'importation de déchets en provenance des États-Unis. C'est faux et nous l'avons démontré aux membres de la Commission d'enquête du BAPE. Mais ces propos tendancieux peuvent néanmoins créer des craintes chez les gens de l'Estrie et particulièrement dans le Canton de Magog. Que Pierre Morency porte plusieurs chapeaux, nous pouvons toujours accepter ça. Mais on se demande quel chapeau il porte devant la Commission d'enquête: celui de l'écologiste ou celui de compétiteur de Laidlaw.»

Exemples

Documents à l'appui, Jacques Thivierge affirme que Pierre Morency a participé à la 17e Conférence canadienne sur la gestion des déchets, laquelle

s'est tenue en septembre dernier, à Québec. À cette occasion, le nom de M. Morency apparaissait dans la liste des participants à cette conférence, à titre de représentant de la compagnie Environnement Désourdy Services Inc.

En février dernier, M. Morency participait, à Chicoutimi, à une conférence de presse avec des représentants des firmes Environnement Désourdy et Compo-Sortium afin de traiter de la création du concept de la Société d'économie mixte, une alternative qui s'offre aux MRC pour gérer la problématique des déchets. Or, à Chicoutimi, Laidlaw est déjà impliquée dans la gestion des déchets solides.

«Pierre Morency passe ses messages mais il les passe toujours sur le dos de Laidlaw. Il faut que les gens sachent qu'il joue le rôle d'écologiste en même temps qu'il a des intérêts dans le do-



Jacques Thivierge, directeur des communications pour Laidlaw



Pierre Morency, président du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

maine de l'environnement, particulièrement dans la gestion des déchets», insiste encore Jacques Thivierge.

Bien qu'elle se porte à son tour à l'attaque, la compagnie Laidlaw-Bestan dit entretenir d'excellentes relations avec les groupes écologistes. Elle organise même des visites de son site d'enfouissement dans le Canton de Magog pour dissiper tout doute quant à la provenance des déchets, leur composition et la gestion «compétente» et suivie de ces matières résiduelles.

Un signe de préoccupation pour les générations futures

Sherbrooke (MM)

La participation forte et soutenue de la population estrienne en regard des audiences de la Commission d'enquête du BAPE sur la gestion des matières résiduelles au Québec a étonné la présidente Claudette Journault.

Et cette participation, argue Mme Journault, témoigne de l'intérêt que porte la génération actuelle aux générations futures quand il est question de gestion des déchets ou, dans le jargon gouvernemental, de matières résiduelles.

«On remarque que la population est très préoccupée par l'environnement et par l'avenir. Elle veut des garanties à l'effet que l'approche du ministère de l'Environnement soit applicable en terme économique, en terme de gestion et en terme de démocratie, de commenter Claudette Journault. Les gens veulent avoir leur mot à dire en rapport avec la localisation des sites d'enfouissement

et, ce que je remarque, la population exige beaucoup de transparence de la part du ministère de l'Environnement. On pense beaucoup aux générations futures.»

Cette transparence attendue, dit-elle, s'illustre par le fait que les Estriens et Estriennes attendent beaucoup du comité de suivi qui sera mis sur pied après l'entrée en vigueur de la politique de gestion des matières résiduelles.

Familière des audiences en Estrie (elle a présidé celles concernant l'ensablement des plages au lac Memphrémagog), Mme Journault attend du reste une participation aussi soutenue en août prochain que celle remarquée au cours des trois dernières journées, à Sherbrooke.

À ce moment, soit les 14 et 15 août prochains, à Magog, les intervenants pourront présenter des mémoires ou faire part, verbalement, de leur appréciation en regard de la gestion des matières résiduelles au Québec.



Téléphoto par Claude Croisatière

À partir de 19 h 53, la lune a commencé à quitter ses atours de teinte rousse pour enfiler graduellement sa robe blanche, mais à ce moment-là la plupart de la centaine de personnes qui s'étaient déplacées hier soir au parc Blanchard pour voir l'éclipse de lune étaient parties à cause du froid. Luc Caya (à droite), président du Club d'astronomes amateurs de Sherbrooke, a donné quelques informations aux plus hardis.

Le froid a le meilleur sur le charme de la lune rousse

□ Bien des gens ont laissé le spectacle avant la fin

Steve BERGERON

Sherbrooke

Les Estriens ont eu droit hier à une belle soirée d'éclipse de lune. Il faisait froid, mais le ciel était dégagé, tel un immense écran de cinéma prêt pour une représentation. Sauf que le public, bien malgré lui, est arrivé alors que le film était déjà commencé.

Car quand elle s'est levée, à 18 h 26, la lune était déjà en éclipse totale, soit de couleur rousse. Les Estriens n'ont donc pas eu droit au premier acte, celui où on voit graduellement la face de la lune s'obscurcir.

Qui plus est, comme il faisait encore clair à 18 h 30, la lune est apparue toute pâlotte au-dessus des arbres, comme dans un brouillard. C'était même un défi de la localiser.

Les premiers arrivés au parc Blanchard hier soir, où le Club des astronomes amateurs de Sherbrooke avaient convié le public pour une soirée d'observation, ont quand même rapidement déniché l'astre nocturne.

«Je la vois! Là-bas, vis-à-vis la troisième poubelle, en haut des arbres», a lancé une observatrice, armée de son télescope, sur le balcon de la Maison de l'eau.

«C'est pas la lune, ça, c'est un lampadaire», a blagué sa copine.

D'autres avaient amené leurs jumelles, mais on voyait quand même très bien l'éclipse à l'oeil nu. On retrouvait aussi bien des petites familles que des adolescents férus d'astronomie ou des aînés qui s'abandonnaient au plaisir de contempler le ciel étoilé.

«Contrairement à une éclipse de soleil, où l'astre s'obscurcit complètement, la lune ne perd pas toute sa brillance pendant une éclipse. Ce phé-

nomène est causé par la réverbération des rayons lumineux sur l'atmosphère terrestre», a expliqué le président du Club, Luc Caya.

Et il se trouve que, de toutes les couleurs du spectre lumineux (les couleurs de l'arc-en-ciel), seul le rouge se reflète sur l'atmosphère terrestre lors d'une éclipse totale, ce qui donne cette couleur à la lune. Sauf que le refroidissement de la température hier soir a voilé l'astre, lui donnant cette couleur rousse.

«Il y a quand même beaucoup de gens qui n'ont jamais vue d'éclipse de lune. Certains pensent que c'est dangereux pour les yeux.»

Ne partez pas avant la fin!

Vers 19 h 30, il y avait bien une centaine de personnes au parc Blanchard. Malheureusement, la plupart ont quitté les lieux - le froid - avant que ne commence le vrai spectacle: à 19 h 53, la lune a graduellement délaissé sa tenue rousse, du bas vers le haut, comme si elle enlevait un chandail. À 20 h 59, elle avait retrouvé son éclat normal.

«C'est ma première éclipse de lune. D'habitude, je ne cours pas ce genre de choses», avoue Lucette Billodeau, de Sherbrooke. «Mais cet hiver, j'ai suivi un cours d'astronomie, à l'Université. Je trouve que c'est une éclipse pas mal belle.»

Grâce à un puissant télescope prêté par le Club des astronomes, les plus braves et les plus patients ont pu aussi observer, pour une dernière fois, la comète Hyakutake. Celle-ci ne reviendra nous voir que dans 10 000 ans.

Mais ce sera beaucoup moins long pour la prochaine éclipse de lune. On nous en promet une plus belle encore pour la fin de septembre.

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

15 800\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO À GAGNER!

• 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 4 mars au 25 mai 1996

• 2 TIRAGES DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 31 mai 1996, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:
Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune. DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION
CONCOURS GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE! Aucun fac-similé accepté

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____ Tél.: _____

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:
SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne)
SHERBROOKE, Provigo, 565, rue King Est, (dir. Serge Vermette)
SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Jean-Luc Lefebvre)
SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Danny Vallières)
SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest
ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue
COATCOOK, Provigo, M. Gaouette, C. Therrien, 25, rue Wellington
FLEURIMONT, Provigo, 170, chemin Duplessis, (dir. Gilles Benoit)
LENNOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen
MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke
RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège
ROCK FOREST, Provigo, 4857 boul. Bourque, (dir. Bertrand Billodeau)
WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges
LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke

DATES DES TIRAGES (à midi)
4 et 20 mars, 5 et 22 avril, 8 et 24 mai
5 et 21 mars, 6 et 23 avril, 9 et 25 mai
6 et 22 mars, 8 et 24 avril, 10 mai
7 et 23 mars, 9 et 25 avril, 11 mai
8 et 25 mars, 10 et 26 avril, 13 mai
9 et 26 mars, 11 et 27 avril, 14 mai
11 et 27 mars, 12 et 29 avril, 15 mai
12 et 28 mars, 13 et 30 avril, 16 mai
13 et 29 mars, 15 avril, 1 et 17 mai
14 et 30 mars, 16 avril, 2 et 18 mai
15 mars, 1 et 17 avril, 3 et 20 mai
16 mars, 2 et 18 avril, 4 et 21 mai
18 mars, 3 et 19 avril, 6 et 22 mai
19 mars, 4 et 20 avril, 7 et 23 mai

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!
Tirage du 3 avril 1996

- Mme Dorothee Beaulieu, Windsor
- Mme Nathalie Nicol, Bromptonville

Ces personnes gagnent chacune 75\$ en bons d'achats Provigo

Enfin, Fernand Dorais aura de l'aide

Maurice CLOUTIER
Sherbrooke

Fernand Dorais recevra probablement son chèque d'assistance sociale aujourd'hui par la poste, sinon il pourra obtenir l'aide de dépannage qu'il réclame, auprès de son agent du ministère de la Sécurité du revenu.

C'est ce qu'a indiqué hier le directeur régional du ministère, Marc Lyrette, après avoir effectué plusieurs vérifications dans ce dossier. «Chose certaine, nous ne le laisserons pas passer le congé de Pâques sans argent.» Il a reconnu qu'il sera éligible à une avance sur le chèque de 500 \$ qu'il attend.

M. Dorais est ce Sherbrookoïse qui étalé son désarroi dans l'édition d'hier parce qu'il n'avait pas encore reçu son chèque, qu'il est sans argent et que l'agent qui l'a reçu au bureau de la rue

Galt ouest mardi a refusé de lui avancer le moindre sou de la caisse de dépannage. Elle a plutôt appelé les policiers de Sherbrooke pour l'expulser du bureau devant son refus de s'asseoir pour discuter calmement.

Hier, M. Lyrette a indiqué que le chèque tant attendu a été mis à la poste le 28 mars dernier en même temps que plusieurs autres. Or, après de multiples vérifications, il a appris que le chèque posté à Sherbrooke et devant être livré à Sherbrooke a fait un mystérieux détour par Montréal, via le système postal, ce qui expliquerait les délais subis par M. Dorais.

Plutôt satisfait des explications obtenues par le journal, M. Dorais a bien hâte d'aller au courrier ce matin. «C'est l'enfer depuis quelques jours», laisse tomber l'homme. Il espère également que d'autres assistés sociaux qui se retrouvent dans le même cas que lui pourront aussi obtenir une aide de dé-

pannage, sans faire la manchette du journal.

Quant à l'intervention policière, M. Lyrette estime qu'elle s'avérerait nécessaire. «Des propos menaçants avaient été tenus à l'égard de la réceptionniste», assure-t-il. Il ajoute que les directives sont de n'accepter aucune menace.

Comme l'incident entre M. Dorais et l'agent se déroulait dans la salle d'accueil des bureaux de l'édifice de la rue Galt ouest, l'agent du ministère, selon M. Lyrette, aurait demandé poliment à M. Dorais de passer s'asseoir dans une salle pour discuter calmement. Devant son refus, elle a appelé la police. «La sécurité des autres clients et des employés pouvaient être en jeu», analyse-t-il.

Enfin, il note que «très rarement, on fait intervenir les policiers», surtout si l'on tient compte que 150 personnes par jour défilent aux bureaux.

NOUVEAU!



**SUPRÊME
POUR UN DÉCOR
DE MAÎTRE!**

- Peinture haut de gamme
- Pas moins de 1680 teintes



PEINTURE INTÉRIEURE
AU LATEX ACRYLIQUE
FINI PLATINE
super blanc 714-110

29⁹⁹
ou moins
les 3,78L



PEINTURE INTÉRIEURE
AU LATEX ACRYLIQUE
MAT POUR PLAFONDS
blanc 711-112*

21⁹⁹
ou moins
les 3,78L

SICO
Ça change tout

*Certaines couleurs sont offertes moyennant un léger supplément.
En exclusivité chez votre détaillant spécialiste Boutique Sico.


D É C O R A T I O N



**1303, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
(819) 563-3855**

Fourrures
Jodoin & Lavoie

ENTREPOSAGE



- Réparations - remodelage
- Assurance valeur à neuf 12 mois
- Procédé Lustrec (exclusif à Fourrures Jodoin et Lavoie)
- Nettoyage
- Cueillette gratuite
- Voûte sécuritaire et réfrigérée sûr place

**Nos chapeaux
printemps/été
20% à 50%**

208, rue Aberdeen, Sherbrooke
562-1126 562-0429

Fourrures
Jodoin & Lavoie

Cueillette de l'eau de Pâques

Sherbrooke (DF)

La municipalité de Saint-Venant-de-Paquette pourrait bien voir sa population augmenter de façon considérable le matin de Pâques alors qu'on y organise une deuxième cueillette de l'eau de Pâques.

Une 1ère édition de cette cérémonie avait attiré quelque 200 personnes l'an dernier dans l'église du village; cette fois-ci, note le secrétaire-trésorier de la fabrique, Jean-Marie Roberge, on s'attend à accueillir au moins 400 personnes.

«On est organisé pour recevoir 400 personnes mais au rythme où la publicité se fait, il pourrait y en avoir plus.»

Les participants, portant un flambeau, quitteront le parvis de l'église vers 4h45 pour se rendre à un petit ruisseau se jetant dans la rivière Flavien-Paquette au centre du village.

Entreprise d'ici

LaTribune

Sherbrooke
1996

ÉDITION
SPÉCIALE

Publireportage

Panda, pour l'amour des p'tits pieds

Ne trottiez plus pour vos petits pieds. Chaussures Panda adore les habiller!

Chaussures Panda du centre commercial Les Tourelles a maintenant une nouvelle administration. Nancy Auclair, nouvelle propriétaire depuis le 1er janvier dernier, vous accueille dans sa boutique dont l'ambiance est des plus chaleureuse. «La décoration a été refaite de façon à ce que l'enfant se sente chez lui, comme s'il était dans sa chambre à coucher», explique Nancy. C'est dans un environnement agréable et détendu que les pieds de vos enfants seront chaussés consciencieusement.

Un service personnalisé

Les parents se présentant chez Panda peuvent être assurés de trouver une sélection de produits commençant à des prix très abordables allant jusqu'aux importations exclusives de plus haute qualité. Ainsi, il est facile chez Panda de trouver pour votre enfant une belle garde-robe saisonnière à bon prix.

Grâce à une équipe de six conseillères des plus uniques, chaque enfant est traité avec une attention toute particulière. Bénéficiant de plus de 50 ans d'expérience, l'encadrement du franchiseur est des plus complets! «Notre force est l'emphase énorme que Panda met sur la formation continue au niveau de la connaissance du produit, de l'ajustement, de l'orthopédie, etc.» Ainsi, en visitant la boutique, vous rencontrez un spécialiste-conseiller et non un «vendeur»!

Dans leur objectif d'offrir un service des plus personnalisés et pour vous assister à surveiller la croissance de votre bébé, un dossier est ouvert dès votre première visite à la boutique où l'on consigne des données telles la mesure de ses pieds, son âge, ainsi que le type et la peinture des souliers achetés à la boutique. Un suivi du bébé est effectué jusqu'à temps qu'il atteigne l'âge de deux ans. Ceci leur permet d'évaluer la croissance du pied de l'enfant et d'envoyer une carte de



L'équipe de spécialiste-conseillère de Panda Les Tourelles est composée de Nathalie, Françoise, Micheline, France, Marie-Josée, Nancy (propriétaire), et Rosella.



rappel aux parents à tous les trois mois, période qui nécessite normalement une nouvelle paire de bottine. «Il est important pour les parents de vérifier régulièrement la grandeur des souliers de leur enfant avant qu'il ne se blesse avec des ampoules ou encore des irritations», de dire Nancy.

Les conseillères remettent aux parents des jeunes enfants un dépliant informatif qui répond à toutes les questions que les parents se posent sur les pieds de leurs petits amours.

Exclusivités

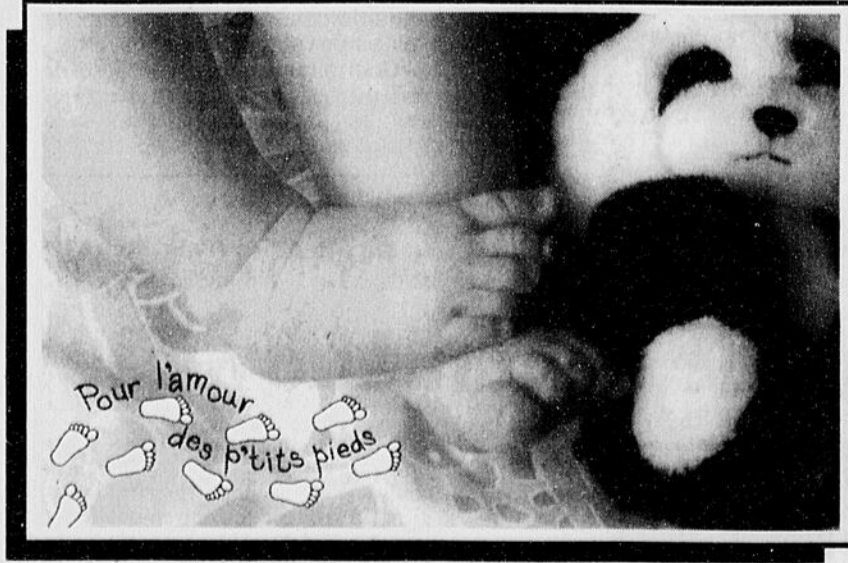
«Nous sommes toujours aux aguets des nouvelles technologies et des nouveautés sur le plan de la mode. A chaque saison, le client a aussi la possibilité de se procurer des exclusivités qu'il ne peut trouver ailleurs que dans les boutiques Panda.»

C'est grâce à leur énorme pouvoir d'achat que les boutiques Panda, dont une quarantaine au Québec, peuvent se faire confectionner des chaussures d'enfants selon leur propres exigen-

ces. C'est également pour cette raison qu'elles affichent en permanence des prix et des promotions des plus concurrentiels.

Plusieurs marques reconnues telles Bonnie Stuart, Don Pedro, Reebok, L.A. Gear et Nike sont en permanence sur les présentoirs de la boutique. De plus, les parents peuvent aussi retrouver des accessoires tels des bas, parapluies ou même des petits sacs à dos en forme de lapin en peluche pour Pâques.

Un dernier conseil de Panda: «Les parents ne doivent pas attendre à l'été pour profiter de la belle sélection de sandales avant qu'il ne manque leur pointure dans leur modèle préféré. Nos experts ajustent la sandale en considérant la croissance de votre enfant pour qu'ainsi elle ne soit pas trop petite avant la fin de l'été!»



PANDA LES TOURELLES
Centre Commercial Les Tourelles
3025, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1L 1C7
(819) 564-8311



Une seule ville avec l'agglomération sherbrookoise

Une opération faisable et souhaitable, estime Tanguay

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Faire de l'agglomération sherbrookoise une seule et même ville est non seulement faisable mais souhaitable, de l'avis du vice-président du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke, Bernard Tanguay, qui estime toutefois que cela ne pourra se réaliser que dans une attitude de respect mutuel et avec les ressources nécessaires.

«Il faut être positif et ne pas partir en peur avec ça, il faudra discuter dans le respect des uns et des autres», dit M. Tanguay, qui estime toutefois que la réflexion reste à faire sur les avantages d'un meilleur partage des services ou d'un regroupement municipal.

«J'ai l'impression qu'il va en être

question lors du colloque économique régional (les 12 et 13 avril)», ajoute-t-il.

Bernard Tanguay reconnaît évidemment que la question d'une fusion des municipalités de banlieue avec Sherbrooke - déjà évoquée dans le passé par l'ex-maire Jean Paul Pelletier - ne suscite pas l'unanimité, «mais personnellement je pense que c'est souhaitable».

«Par contre, cela ne se fera jamais s'il n'y a pas de volonté ferme de la part du gouvernement d'aller dans ce sens-là, sinon on va en rester à un niveau philosophique», juge-t-il.

Et selon lui, le gouvernement du Québec devra avoir une vision globale de la chose, «pour éviter des scénarios à la Baie-Comeau et devra mettre en place les mécanismes et les ressources nécessaires pour que ce soit souhaitable pour l'ensemble des différentes villes».

«Si l'Ontario est capable de fonctionner avec 600 municipalités, alors que sa population est plus élevée que la nôtre, nous aussi on doit être capable», dit-il, rappelant que le Québec compte 1500 municipalités.

«Et je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent qu'il n'y a pas d'économie à faire avec cela. Il y a différentes formes d'économie à faire, ne serait-ce qu'au plan administratif», conclut-il.



Premier test du jeudi pour l'encan de la Ville

Tout est fin prêt pour la vente aux enchères de la Ville de Sherbrooke qui, pour la première fois depuis la tenue de ce rendez-vous traditionnel printanier établi depuis des décennies, aura lieu un Jeudi saint plutôt qu'un Vendredi saint. Les amateurs pourront donc envahir l'édifice C.E.R.A.S., plateau Parc, dans le quartier est, dès 15 heures, aujourd'hui. Les divers services de la ville impliqués dans cet événement tentent l'expérience du jeudi dans le but d'épargner sur le temps supplémentaire des employés requis pour le déroulement de l'encan. On offrira plus de 700 items. Si la réponse des gens est aussi forte que par les années passées, on peut être certain que le jeudi sera désormais le jour réservé pour l'encan.

Téléphoto par Claude Croisetière

Initiative des syndicats CSN dans le réseau de la santé

L'Estrie joint la vague de protestation

Sherbrooke (FG)

Les établissements de santé de l'Estrie n'ont pas échappé hier à la vague de protestation organisée par les syndicats CSN, en vue de dénoncer les compressions budgétaires établies par Québec.

Ça et là, les syndiqués y sont allés de diverses actions de sensibilisation: distribution de tracts au site Bowen (ex-Hôtel-Dieu), signature de pétition au site Fleurimont, dîner au chien-chaud à l'Hôpital d'Youville et ainsi de suite. Cette journée d'action se déroulait sous le thème «Urgence pour un Québec en santé».

Le choix de chaque syndicat

«Chaque syndicat a choisi le moyen de pression lui apparaissant le plus approprié. Dans d'autres cas, on a vu des lignes de piquetage symbolique. L'objectif, c'était de dénoncer les compressions budgétaires et leurs effets que la qualité des services, les conditions de travail aux salariés et l'impact négatif

sur les emplois», a signalé un responsable de la CSN-Estrie, Luc Lessard.

À Fleurimont, une pétition signée par des centaines de travailleurs, patients et visiteurs sera transmise ultérieurement aux députés Claude Boucher et Marie Malavoy pour qu'ils passent une journée sur les lieux de travail dans l'établissement. «Ils verront c'est quoi la réalité du virage ambulatoire», a noté M. Lessard.

Pour sa part, le président de la CSN-Estrie, Janvier Cliche, a de nouveau insisté sur l'importance des compressions déjà connues: 54 millions \$ sur trois ans, la perte de 130 postes et des services et des lits en moins. «Et ce, c'est sans tenir compte des coupures supplémentaires annoncées avec le dépôt des crédits du gouvernement, la semaine dernière... Il est maintenant évident que pour le gouvernement, la réforme du secteur de la santé n'est qu'un prétexte pour sabrer davantage dans les services à la population et dans les emplois», a aussi dit M. Cliche.



Téléphoto par Claude Croisetière

Tout comme à l'Hôpital d'Youville, les syndicats CSN de l'ensemble des établissements de santé de l'Estrie et du Québec ont tenu hier une pause-manifestation pour dénoncer les compressions budgétaires imposées par Québec.

Pour une **CONVALESCENCE** en toute tranquillité

Pour aussi peu que **47\$** par jour

Villa de l'Estrie

Pour connaître nos disponibilités et nos services

composez: **823-1123**
(819)

MARCHEZ, COUREZ, SAUTEZ...

sur les **BAS PRIX** du **MANUFACTURIER**

Le seul vrai **manufacturier** en région

SANTANA
CANADA

Chaussures pour elle et lui

fabriqué par Acrosole
fabriqué par Santana
fabriqué par Calico

Espadrilles SUGI
Hommes - femmes - junior
1 seul prix **29,99\$**

3770, BOUL. INDUSTRIEL, SHERBROOKE

SANTANA SHERBROOKE
BOUL. INDUSTRIEL
ROUTE 410
SHERBROOKE

SANTANA MAGOG
RUE PRINCIPALE OUEST
MAGOG

(LE CIRCUIT D'AUTORIS NO 11 VOUS Y AMÈNE)

Dumoulin
branché sur l'électronique et l'informatique

Le temps... c'est de l'argent!
Jusqu'au 7 avril 1996

payez en 1997 ou Pas de TPS*

AUCUN DÉPÔT
AUCUN INTÉRÊT
AUCUN PAIEMENT
même sur les taxes

Voici quelques exemples parmi un grand choix de produits très intéressants sur lesquels s'applique cette promotion.
À VOUS D'EN PROFITER!

LES TÉLÉVISEURS	LES MAGNÉTOSCOPES	LES CAMÉSCOPES	LES MINI-CHAÎNES
SONY 20" STÉRÉO KV20S10..... 449\$	PANASONIC 2 têtes - Affichage trilingue PV2501K..... 249\$	SAMSUNG 8 MM Zoom 12X SCX954C..... 599\$	PANASONIC Hp. 2 voies - Lecteur CD SCDH 30..... 329\$
MITSUBISHI 27" STÉRÉO CS 27205..... 699\$	SAMSUNG 4 TÊTES Télécomm. multi-marques VR 5705..... 269\$	JVC VHS Zoom 10X - 2 lux GRAX 200..... 799\$	FISHER 2 X 20 watts Double magnétocassette DCSM17..... 379\$
PROSCAN 32" STÉRÉO PS32130..... 1699\$	SANYO HI-FI STÉRÉO 4 têtes - Affichage trilingue VHR 9429..... 359\$	SONY 8 MM Viseur couleur - Zoom 12X CCDTR 76..... 949\$	SONY Lecteur à 5 disques Double magnétocassette MHC C305..... 499\$
RCA 46" PROJECTION P46732BA..... 2199\$	JVC HI-FI STÉRÉO Programmation à l'écran Télécommande..... 399\$	SONY HI-8 Zoom 10X - Viseur couleur Stabilisateur digital CCDTR500..... 1399\$	DENON 3 disques - 2 X 30 watts D 600..... 799\$

* Sur produits sélectionnés. Détails et conditions en magasin.

ÉGALEMENT EN PROMOTION, TOUTE UNE GAMME DE TÉLÉVISEURS DE 9" À 35", ENSEMBLES CINÉMA-MAISON, CHAÎNES HI-FI.

DENON FISHER Panasonic PROSCAN SONY RCA JVC Technics TOSHIBA ENERGY HITACHI SANYO SAMSUNG

Les illustrations peuvent différer. Ces modèles ne sont peut-être pas en montre dans toutes les succursales.

PROPRIÉTAIRE À SHERBROOKE: G. DOYON T.V. SON

VENTE - SERVICE LOCATION **1112, rue Conseil, Sherbrooke • 565-3177**

VENTE **2222, rue King ouest, Sherbrooke • 566-0261**

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Caméras à l'école



Pierre-Yvon
BÉGIN

À Magog, des étudiants de l'école polyvalente La Ruche ont été filmés à leur insu par des caméras de surveillance. La direction de l'institution d'enseignement a fait appel à ce procédé pour mettre un terme à des actes de vandalisme à répétition. La méthode, radicale, a donné des résultats immédiats.

Il est difficile de comprendre la réaction de certains parents, choqués d'apprendre que leur enfant a été filmé en secret. Les arguments invoqués par un représentant régional de la Ligue des droits et libertés, sont tout autant farfelues.

Pour ce porte-parole, l'installation de caméras de surveillance dans une école, c'est donner à chaque élève l'impression qu'il est un criminel en puissance. La belle histoire! La lettre publiée dans cette page et signée par Milène Lessard, vice-présidente du conseil des étudiants de l'école La Ruche prouve tout le contraire.

La position du comité d'école est identique. L'école demeure un lieu public. Si le citoyen a des droits, il a aussi des obligations et des devoirs, notamment ceux de respecter le bien public. Quand on n'a rien à se reprocher, les caméras de surveillance nous laisse pour le moins indifférents.

La technologie moderne met à la disposition de l'homme une foule de moyens pour simplifier sa tâche, améliorer son confort, faciliter son transport et même assurer sa sécurité. Il serait bête de se priver des caméras de surveillance sous prétexte que l'on donne l'impression d'être un criminel.

Le porte-parole de la Ligue des droits et libertés soulève un point fort intéressant, lorsqu'il affirme que d'autres moyens existent pour contrer le vandalisme. Il mentionne entre autres la dénonciation ou mieux, la concertation de toutes les composantes de l'école, direction, enseignants et élèves pour éradiquer le mal.

C'est une proposition très sensée et qui devrait être envisagée immédiatement par toutes les écoles du Québec. Ne dit-on pas qu'il est plus facile de prévenir que de guérir. C'est le cas pour la violence et le vandalisme à l'école. Oui, la concertation constitue un élément très valable de solution, mais pas le seul.

À titre de gestionnaire des biens publics, la direction de l'école La Ruche se devait de mettre un terme rapidement au vandalisme. Après tout, ce sont les contribuables qui en bout de ligne devront encore payer pour remplacer le matériel abîmé. C'est bien beau la concertation, mais pour obtenir des résultats immédiats, cette option relève d'un monde utopique où tout le monde est beau et gentil.

Il est noble de viser cet idéal. Pourtant, la technique moderne offre les moyens d'aider l'homme à atteindre cet idéal. Pourquoi s'en priver? L'installation de caméras de surveillance sur la rue Wellington a permis de réduire la criminalité dans ce coin chaud de Sherbrooke. Malgré leur nombre et leur utilité, les caméras ne remplaceront jamais les hommes et la concertation entre eux. Pourtant, si les caméras n'arrivent qu'à épargner un seul viol, bien des femmes pourront déambuler sur cette artère, l'esprit tranquille, sans se sentir l'âme d'une criminelle.

C'est un aspect dont il faut tenir compte. Les caméras préviennent le vandalisme, mais assurent aussi la sécurité de ceux qui fréquentent les lieux publics. On oublie que l'école demeure un lieu public avant tout. Il en serait autrement si les caméras étaient installées dans une propriété privée, privant ainsi les individus de leur intimité.

À l'opposé, la direction de l'école La Ruche vient de faire preuve d'une grande sévérité en ordonnant le retour à l'école des contestataires, un Vendredi saint. C'est pousser un peu loin la discipline.

«Les étudiants de La Ruche ne se sentent pas comme des criminels en puissance»

Après avoir lu le texte qui a paru en première page de votre journal du 2 avril, je crois qu'il est de mon devoir de réagir. L'article disait clairement que les caméras installées brimaient la liberté des gens.

Étant moi-même étudiante à l'école secondaire La Ruche, je crois pouvoir donner l'opinion générale des élèves au sujet de ces caméras. Il est vrai qu'une soixantaine d'étudiants ont montré leur désaccord face à cette mesure. Mais que dire des 1100 autres

élèves de La Ruche? Cette énorme majorité a compris que les caméras ont été installées pour arrêter le vol et le vandalisme. Je ne vois pas pourquoi les défenseurs des droits de la personne se mêlent de cette histoire si nous, les principaux concernés, sommes d'accord pour être protégés. Et contrairement aux dires de M. Roux, je ne crois pas que les étudiants de La Ruche se sentent comme des criminels en puissance. Il ne faudrait tout de même pas exagérer la situation.

En terminant, je trouve déplorable de constater que les médias se soient vite emparés de cette histoire dénigrante pour La Ruche. Malheureusement, les journalistes sont rarement sur place quand il s'agit d'événements positifs, aussi nombreux soient-ils dans notre école.

Milène Lessard
Vice-présidente du conseil étudiant de l'école secondaire La Ruche

On vous surveille à l'école



Une illusion lors des forums

En période de restrictions budgétaires et de recherche de fonds publics, les tenants de l'école privée ont peut-être raison de craindre pour leurs subventions. On peut donc comprendre toute l'énergie qu'ils ont mise à orchestrer leur participation aux forums qui se sont déroulés en Estrie. Leur mobilisation est à souligner.

Les tenants de l'école privée subventionnée ont répété leur discours d'un forum à l'autre, appuyés par de bonnes délégations venues appuyer ce discours de leurs applaudissements soutenus. Mais quiconque observait un peu pouvait constater vite que les autres participants aux forums ont été gagnés à leur cause. L'illusion est donc qu'ils semblaient tenir le haut du pavé alors même qu'ils étaient minoritaires sur le fond de la question, en terme d'adhérents.

Je regrette que les médias aient beaucoup centré leur traitement des forums sur le focus orchestré par les tenants de l'école privée. Beaucoup d'autres thèmes auraient mérité d'être abordés par les journalistes. Certaines interventions faisaient consensus chez les participants. Mais la nouvelle est hélas plus sensationnelle lorsqu'elle traite des divisions. Il demeure que seuls les éléments rassembleurs pourront faire avancer l'éducation au Québec à la suite des États généraux de l'éducation.

Benoît Descôteaux
Sherbrooke

RÉPLIQUE

Remise en question des comparaisons faites par M. Robert Dion

J'aimerais réagir à l'article de Pierre-Yvon Bégin sur les propos de M. Robert Dion relatifs aux affaires scolaires de l'Estrie et apporter certaines précisions essentielles.

Monsieur Dion reconnaît que les coûts administratifs des commissions scolaires sont raisonnables avec un pourcentage représentant 6% des dépenses totales des organismes scolaires. Le directeur général du C.R.D. aurait été plus précis s'il avait signalé que ce montant représente les frais de l'administration générale des commissions

scolaires et non seulement les coûts des directions générales, c'est-à-dire qu'on y retrouve des dépenses corporatives tels les assurances des écoles, les réseaux de télécommunication des écoles, etc. Il aurait été intéressant que M. Dion compare les coûts de l'administration générale des commissions scolaires avec ceux des municipalités de la région. Peut-être aurait-il modifié son ordre de priorités dans les conseils à donner sur les fusions et réaliserait-il qu'en matière d'économie, les fusions de municipalités seraient plus rentables que

celles des commissions scolaires. Rappelons que la C.S.C.S dessert le territoire de 18 municipalités de la région.

Là, où mon étonnement est complet, c'est lorsque M. Dion s'aventure sur le terrain de la performance. On en est-il de la performance éducative des commissions scolaires en Estrie? Selon les plus récents indicateurs de la réussite des élèves au secondaire publiés par le M.E.Q., l'Estrie se classe 3e parmi les 16 régions du Québec avec un taux de réussite de 86,3%. Pas si mal n'est-ce pas de se situer dans le premiers cin-

quième de sa classe?

L'intervention de M. Dion dans notre jardin m'a amené à m'interroger sur les performances de son propre secteur d'activités: le développement régional et la position concurrentielle de l'Estrie. J'ai alors réalisé qu'en matière de pauvreté et de chômage par exemple, l'Estrie était loin du peloton de tête et se retrouvait plutôt dans la moyenne et sous la moyenne provinciale. J'en arrive à la conclusion que M. Dion serait plus avisé de s'occuper de ses propres affaires et présenter des résultats plus pro-

bants dans sa sphère de compétence que de donner des conseils aux autres. De plus, M. Dion, qu'en coûte-t-il aux contribuables de l'Estrie de vos infrastructures de développement régional avec son sous-ministre, son directeur général et les autres pour en arriver à des résultats si peu convaincants? Lorsque vous aurez fait vos preuves, il nous sera agréable de recevoir vos avis.

Recevez mes salutations.

Gilles Taillon
Directeur général

POINT DE VUE

Église catholique réformée et papauté non-réformée

Un grand mot pour une insignifiance! Après un millénaire où l'évêque de Rome était choisi soit par le peuple, encadré par les évêques environnants, soit que son élection était conditionnée par l'acceptation de l'empereur romain d'Orient (Ve - VIIe siècle), puis d'Occident (IXe siècle), qu'il fut imposé par les factions romaines (fin IXe siècle - mi Xe siècle) ou par l'empereur du Saint-Empire germanique (Xe siècle - XIe siècle), l'élection bascule dans le groupuscule des prêtres cardinaux romains, au XIe siècle avec Nicolas II (1059), qui n'émet que le principe, et surtout avec Grégoire VII (1073-1085). S'ensuit dans les siècles suivants, un développement inouï de la dignité et de la richesse cardinales, telle qu'au XIVe siècle, Pétraque compare les cardinaux, par leur appareil et leur insolente richesse, aux satrapes orientaux: richesses et honneurs sont devenus les préoccupations majeures des cardinaux. Les élections pontificales deviennent une compétition féroce

où le bien de l'Église est mis entre parenthèses: élection d'antipapes par une faction de cardinaux déçus; élection par une minorité de cardinaux d'un pape (Innocent II) qui, à force de concessions et de privilèges à des rois ou des cités, finit par être reconnu comme légitime; élections qui s'étendent... parfois sur plus de deux ans (Grégoire X et Boniface VIII). Dès le XIIIe siècle, «siècle de foi», s'introduit l'habitude de créer les cardinaux neveux, parfois de moins de 20 ans (au XVIe siècle, Paul III créa son propre fils de 14 ans cardinal, doté de riches bénéfices).

On dénombre en tout 21 schismes d'antipapes, dont le grand Schisme d'Occident (1378-1417) où trois papes se disputent la légitimité en s'excommuniant mutuellement. Pour résoudre ce schisme, le concile de Constance (1414-1417) enlève l'élection aux cardinaux qui n'y seront représentés que par une minorité. À la Renaissance, l'achat de l'élection, revenue au Sacré-Collège, devient pratique courante, réprimée

par le concile de Trente (1545-1563). Par la suite, jusqu'au XXe siècle, l'élection reste conditionnée par les puissances politiques chrétiennes au moyen des exclusives, officielle - celle de l'empereur d'Autriche - ou officieuses - celles des autres rois. Le Sacré-Collège a été pendant huit siècles la honte de l'Évangile. C'est la lignée ininterrompue des saints, des ordres religieux et de mouvements évangéliques qui maintiennent la continuation de la sève évangélique.

L'élection pontificale constitue aujourd'hui en quelque sorte une cooptation: un pape dont le pontificat est suffisamment long peut renouveler le Sacré-Collège pour y élever suffisamment de membres à son image et ressemblance, genre de substitution aux successions royales médiévales où la royauté se perpétuait par la descendance.

Paul VI a ouvertement évoqué la réforme de l'élection pontificale, mais a

jugé que l'Église avait encaissé suffisamment de réforme en peu d'années. On ne s'attendra pas à ce que Jean-Paul II, qui s'est donné comme mission de ramener l'Église à la culture médiévale (dont elle avait failli émerger par la grâce de Jean XXIII), modernise l'élection pontificale où: l'élection du pape revêtirait un caractère collégial, conséquence logique de l'adoption par Vatican II du principe de la collégialité épiscopale, principe non retenu par Jean-Paul II. Celui-ci a redéfini l'Église comme une communion hiérarchique plutôt que comme Peuple de Dieu (Vatican II), à connotation trop démocratique.

Le «motu» proprio, émis récemment par la grâce de Sa Sainteté, s'en tient à la préoccupation de préserver le «top secret» de l'élection pontificale, alors qu'on devrait commencer de conférer à l'Église un visage XXIe siècle.

Le cardinal Konig, 90 ans, l'une des chevilles ouvrières de Vatican II, avoue très simplement que le Synode des évê-

ques, qui devait concrétiser le principe de la collégialité épiscopale, principe qui statue que l'Église est gouvernée par le pape et les évêques oeuvrant comme un collège coresponsable - eh bien! que ce synode ne fonctionne pas: «Le Vatican ou ses agents, qui ont pris le dessus, sont convaincus qu'ils savent mieux et peuvent oeuvrer seuls». Et il laisse tomber: «Le synode ne fonctionne pas; il n'est devenu qu'un comité de travail». Puis, il se questionne tout haut: «Que signifie la collégialité épiscopale après Vatican II?»

Je souscris volontiers à la constatation qui, en certains milieux, s'exprime ainsi: «Une Église catholique réformée essaie d'oeuvrer avec une papauté non réformée».

L'avènement du XXIe siècle ne verra certes pas l'Église dépasser la culture médiévale. Personnellement, dans la foi, j'en ai fait mon deuil.

Bruno Dandenault, prêtre

ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoints au directeur
				René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur
						André Couston Adjoint au directeur

54 000 pains prêts à être partagés

3500 bénévoles de Caritas parcourront tout le diocèse demain

Pierre-Yvon BÉGIN
Sherbrooke

S'il n'en tient qu'à la vingtaine de bénévoles qui redoublaient d'ardeur, hier, pour emballer 15 000 des 54 000 pains qui seront mis en vente demain, la 34e édition de la campagne du pain partagé connaîtra un large succès.

Installés dans les locaux désaffectés de la boulangerie Gailuron, rue King Ouest à Sherbrooke, les bénévoles travaillaient rapidement pour confectionner et emplir un millier de boîtes qui serviront à livrer le pain.

«Le pain partagé, ça me rappelle de vieux souvenirs. J'ai une implication bénévole depuis longtemps. Très jeune, le Vendredi saint je vendais le pain partagé le matin et c'était la marche du par-

don l'après-midi. J'étais bonne pour l'année!», de s'amuser Sylvie Lafleur, directrice de la Fondation de l'hôpital Youville et présidente d'honneur de la campagne.

Elle note qu'il est facile de recruter des bénévoles pour la campagne. Cette année, plus de 3500 personnes travailleront dans les 120 paroisses du diocèse de Sherbrooke pour la vente du pain.

Comme l'an dernier, le prix suggéré pour le pain demeure à 5 \$. Depuis quelques campagnes et question de respecter davantage une saine alimentation, le pain partagé est fait de blé entier.

«C'est sûr que c'est cher pour un pain, reconnaît Sylvie Lafleur. C'est un

symbole d'échange et il n'est pas interdit de donner davantage. On peut même émettre un reçu pour l'impôt. Cette campagne est importante à mes yeux parce que c'est la seule qui permet de régler des problèmes vécus et clairement identifiés par le milieu.»

La campagne du pain partagé représente plus de 50 % du budget annuel de fonctionnement de Caritas. Lorenzo Dubé, chargé de superviser la confection des boîtes de distribution, est un bénévole de la première heure. Il participe à sa 30e campagne.

«Ça me fait plaisir de travailler ici car c'est une campagne intéressante pour aider les démunis. Ça me touche au coeur de partager avec les autres.»



Téléphoto par Claude Poulin
Présidente d'honneur de la campagne du pain partagé de Caritas, Sylvie Lafleur et Lorenzo Dubé, superviseur des bénévoles, mettaient la main à la pâte pour assurer la distribution des 54 000 pains.

FAITS DIVERS



Pris sur vidéo

Bromptonville (psj) - Tirée d'une bande magnétoscopique, la photographie d'un des deux auteurs d'un vol simple a été diffusée par la Police municipale de Sherbrooke, hier, dans l'espoir de retracer ce suspect et possiblement son complice.

Le délit a été commis vers 1h30, le 18 mars 1996, au motel Éconouit, chemin du parc industriel, à Bromptonville.

Peu de temps après l'arrivée des deux suspects au comptoir de la réception, le commis a dû s'absenter momentanément. Les deux individus en ont profité pour voler la petite caisse.

Le vol a été capté par la caméra de surveillance. On n'arrive pas à identifier un des suspects mais l'autre a été filmé à son insu; le cliché est particulièrement éloquent.

Une récompense de 100 \$ sera versée à toute personne dont les informations pourraient mener à l'identification et à l'arrestation de l'individu apparaissant sur la photo.

Toute information peut être transmise au détective Daniel Adam, de la Police municipale de Sherbrooke, 821-5544 ou 821-5555.

Vandalisme et non incendie criminel

Sherbrooke - Étant donné les circonstances entourant le début d'incendie dans un mur de l'immeuble à appartements, 610 rue McGregor, dans le quartier nord de Sherbrooke, les experts penchent davantage vers l'hypothèse d'un acte de vandalisme plutôt que d'un incendie d'origine criminelle.

Les pompiers ont été appelés à intervenir vers 19 h 30, mardi. Ils se sont assurés de l'évacuation des 24 logements pendant qu'une équipe s'attaquait au début d'incendie qui avait été allumé dans une cavité murale, près de l'entrée secondaire, à l'arrière de l'immeuble.

Les dommages se chiffrent à quelque 8000 \$. Les locataires ont pu réintégrer les logements après l'intervention des pompiers.

JE PEUX !

LES JOURS ÉTIQUETTES ROUGES!

TERCEL 199\$
Transport et préparation inclus

COROLLA 4,6%*

CAMRY LE 343\$***
Transport et préparation inclus

4 RUNNER AVALON

Offres valables jusqu'au 30 avril 96. Sujettes à approbation de Toyota Crédit Canada Inc. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails!
* Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Tercel SD 96 AC51LK-AA. Coût total du bail : 10 901,28 \$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles. Taxes en sus. Premier versement de 227,11 \$ et dépôt de sécurité de 250 \$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 7 c/km excédentaire. Valeur résiduelle : 4 659,72 \$. Locations de 24 et 36 mois également offertes. ** Taux de financement de 24 mois. Exemple : 20 000 \$ à un taux annuel de 4,6 %, soit des paiements mensuels de 873,85 \$ pendant 24 mois. Coût de l'emprunt : 972,40 \$. Coût total du prêt : 20 972,40 \$. L'offre ne s'applique pas à la « Corolla Plus ». *** Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Camry Sedan LE 96 BG17KP-AA. Coût total du bail : 18 785,76 \$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles. Taxes en sus. Premier versement de 391,37 \$ et dépôt de sécurité de 400 \$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 7 c/km excédentaire. Valeur résiduelle : 13 229,00 \$. Locations de 24 et 36 mois également offertes.



T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622



Sensations au max!

Cette chaîne «Cinéma au foyer» de Sony est dotée du ProLogic de Dolby pour vous offrir des sensations dignes d'une salle de cinéma. Elle comprend trois composants principaux : un téléviseur stéréo de 27 po, un magnétoscope haute fidélité et des enceintes Sony offrant puissance sonore.



Complétez votre «Cinéma au foyer» avec ce nouveau magnétoscope stéréo haute fidélité de Sony avec circuit TRILOGIC régularisant automatiquement le courant selon la bande et les têtes vidéo. Vous obtenez d'excellents enregistrements et une lecture aux images des plus précises. Tête vidéo à durée plus prolongée que celle des modèles conventionnels.

399⁹⁹ SLV660HF

Maison Sony®

On vous en mettra *plein* la vue!

2005, rue King ouest, 346-7669

Représenté sur base en option. SU27S20. 129,99

Épargnez 129,97 1999⁹⁹
KV27S20, SU27S20
SAA15, SLV660HF

Enceintes arrière incluses

LA FIN DE SEMAINE DE PÂQUES

DÉBUTE PAR UNE VISITE À OMERVILLE - MAGOG.

5 CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILE S'ENTENDENT POUR VOUS OFFRIR

DES RABAIS D'UN JOUR SEULEMENT :

VENDREDI SAINT 5 AVRIL À COMPTER DE 9 H



PONTIAC SUNFIRE



- Grande sélection de véhicules en inventaire

MEMPHRÉ GM
PONTIAC • BUICK
1761, rue Sherbrooke Magog
819 843-5767

TOYOTA CAMRY



- Meilleure allocation d'échange pour votre usagée

Toyota MAGOG
274, BOUL. BOURQUE Omerville
819 843-9883

BERLINE FAMILIALE ELANTRA



- Garantie du meilleur service après-vente

Magog HYUNDAI
430, boul. Bourque Omerville
819 868-0010

NISSAN PATHFINDER



- Véhicules de courtoisie à votre disposition

NISSAN MAGOG
427, boul. Bourque Omerville
819 843-8145

DODGE STRATUS



- Taux de financement avantageux : achat ou location

MAGOG CONCEPT CHRYSLER
617, boul. Bourque Omerville
819 843-3380

À seulement 15 minutes de Sherbrooke

Un déplacement qui vous fera économiser de l'argent

